

Gérard BLANC et Muriel DHERBECOURT
Conseillers Départementaux
Canton de Redessan

Association des Amis du Pont du Gard et
de sa Voie Verte
Madame Agnès Sénicourt

Pour faire suite à notre échange téléphonique au sujet de votre lettre ouverte aux candidats aux élections départementales pour le Canton de Redessan, voici le résumé de nos réponses :

- Sécurité du passage de la Foux : ce passage se situe à l'intérieur de l'agglomération de la commune et comme indiqué par le courrier du Vice-Président en charge des routes ce dossier sera travaillé dans le cadre d'une co-maitrise d'ouvrage avec la commune. Un rendez-vous a d'ores et déjà été fixé début juillet.
- Passage par le site du Pont du Gard : ce cheminement devra faire l'objet d'une décision du nouveau CA après concertation des représentants des associations.
- Raccordement des communes à la Voie Verte dans un rayon de 5 km : il appartient à chaque commune de définir sa stratégie en matière de mobilité et notamment pour le cyclisme. Il s'agit d'une stratégie transversale qui met en jeu plusieurs acteurs et notamment le Département, mais aussi le PETR, voire la SPL et donc l'Intercommunalité. Là aussi le Département peut intervenir par exemple dans un accompagnement pour le partage de la route en sécurité avec des voies dédiées, ou aménager des aires de stationnement pour la gare de Remoulins quand elle sera réouverte et permettre ainsi le transport multimodal.
- Développer, au sein du territoire une culture vélo : de fait cette culture vélo est amorcée, il n'y a qu'à faire le constat dans nos villages du nombre de cyclistes. Des implantations stratégiques de loueurs de vélos et réparateurs vont voir le jour (retardées pour cause COVID et problème acheminement de matériaux), des bornes de recharge fleurissent un peu partout et sont de toutes façons intégrées dans chaque nouveau projet d'intérêt général sur les communes, les points d'eau doivent être répertoriés ce qui contribue notamment à l'obtention du label accueil vélo. Gard Tourisme pourra intervenir sur ce volet et répertorier les villages labellisés sur les carto-guides, de même pour les bornes de recharge des vélos à assistance électrique. D'autres aides sont également mobilisables notamment avec le plan de relance via la Région.
- Rebâtir un dialogue avec les usagers cyclistes et leurs représentants associatifs : pendant ce mandat qui maintenant s'achève, nous avons œuvré dans ce sens et notre écoute des associations n'est plus à prouver.
- En cas de réélection, nous travaillerons à trouver une solution qui convienne aux associations de piétons, de cyclistes et acceptable pour l'EPCC, les services de l'Etat. Mais il est majeur de rappeler que le binôme d'élus du canton de Redessan représente 2 personnes sur un CA qui en compte 25 ! Avoir une ambition forte ne suffit pas il faut qu'elle soit partagée. La mobilité en général, le cyclotourisme plus particulièrement sur notre canton, sont des enjeux majeurs de notre programme que nous aurons à cœur de faire progresser.